

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830 Date d'émission: 24/04/2015 Date de révision: 24/04/2015 Version: 1.0

# RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

## 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélanges

Nom commercial : LUSTREUR TITANE BRILLANT ECLIPSE

Code du produit : 271113/1

Groupe de produits : Produit commercial

## 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

## 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Destiné au grand public

Catégorie d'usage principal : Utilisation par les consommateurs, Utilisation professionnelle

Utilisation de la substance/mélange : Produit de polissage et de brillantage

## 1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

## 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

N2AA 82 rue Georges Delperier 37000 TOURS T 06.21.51.29.64

nicolas.alliet@gmail.com - www.brillanteclipse.com

## 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
France	ORFILA		+33 1 45 42 59 59	

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

# 2.1. Classification de la substance ou du mélange

## Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

## Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

A notre connaissance, ce produit ne présente pas de risque particulier, sous réserve de respecter les règles générales d'hygiène industrielle.

## 2.2. Éléments d'étiquetage

# Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Fermeture de sécurité pour enfants : Non applicable Indications de danger détectables au toucher : Non applicable

## 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

## 3.1. Substances

Non applicable

## 3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Hydrocarbures,C9-C11 , n-alkanes, isoalkanes, cycliques,<2% aromatiques	(Numéro CE) 919-857-5 (N° REACH) 01-2119463258-33***	15 - 20	Flam. Liq. 3, H226 STOT SE 3, H336 Asp. Tox. 1, H304

Texte complet des phrases H: voir section 16

22/11/2016 FR (français) 1/6

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

## **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

## 4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général : Ce produit est classé comme non dangereux.

Premiers soins après inhalation : Non considéré comme dangereux à l'inhalation dans des conditions normales d'utilisation.

Premiers soins après contact avec la peau : Non considéré comme particulièrement dangereux au contact de la peau.

Premiers soins après contact oculaire : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Consulter un médecin si la douleur

ou la rougeur persistent.

Premiers soins après ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

## 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'informations complémentaires disponibles

## 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

# RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

## 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Tous les agents d'extinction sont utilisables. Ne favorise normalement pas la combustion. N'est

pas classé comme inflammable selon les critères CE.

Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

## 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : Aucun, à notre connaissance. En cas d'incendie à proximité, utiliser les agents d'extinction

adaptés.

Danger d'explosion : Le produit n'est pas explosif.

Reactivité en cas d'incendie : Se décompose suite à une montée en température: libération de produits nocifs.

Produits de décomposition dangereux en cas

d'incendie

: Dégagement possible de fumées toxiques.

## 5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire

autonome isolant.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

## 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Au contact du sol, peut former un film glissant, d'où un risque de chutes.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Equipement de protection : No special measures required.

Procédures d'urgence : Ventiler la zone de déversement.

Mesures antipoussières : Non applicable.

6.1.2. Pour les secouristes

Equipement de protection : Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection

individuelle".

## 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Non applicable car il n'y a pas de rejet vers les eaux usées.

## 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Sur le sol, balayer ou pelleter dans des conteneurs de rejet adéquats.

Autres informations : Eliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

# 6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la section 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

# 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation

: Aucune mesure spécifique nécessaire.

sans danger Mesures d'hygiène

: Se laver les mains après toute manipulation.

## 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Stocker dans un endroit bien ventilé.

Produits incompatibles : Agent oxydant.

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Produit de polissage et de brillantage.

22/11/2016 FR (français) 2/6

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

# RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

## 8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

## 8.2. Contrôles de l'exposition

## Contrôles techniques appropriés:

Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

## Vêtements de protection - sélection du matériau:

Aucun vêtement spécial ou protection de la peau n'est recommandé dans les conditions normales d'utilisation. Non classé comme dangereux selon les critères du Règlement (CE) n° 1272/2008

## Protection des mains:

Protection des mains non applicable. En cas de contact répété ou prolongé, porter des gants

### Protection oculaire:

Protection oculaire non applicable

## Protection de la peau et du corps:

Non applicable

## Protection des voies respiratoires:

Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans des conditions normales d'utilisation prévue avec une ventilation adéquate

## Contrôle de l'exposition de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement.

# RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

## 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique: LiquideApparence: Crème.Couleur: bleu clair.Odeur: De vanille.

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible

pH : Non applicable

Vitesse d'évaporation relative (l'acétate

butylique=1)

: Aucune donnée disponible

Point de fusion : Non applicable

Point de congélation : Aucune donnée disponible Point d'ébullition : Aucune donnée disponible

Point d'éclair : 48 °C

Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible Température de décomposition : Aucune donnée disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Non applicable

Pression de vapeur : Aucune donnée disponible Densité relative de vapeur à 20 °C : Aucune donnée disponible

Densité relative : 1

Solubilité : insoluble dans l'eau.

Log Pow : Aucune donnée disponible

Viscosité, cinématique : > 21 mm²/s

Viscosité, dynamique : Aucune donnée disponible
Propriétés explosives : Aucune, à notre connaissance.
Propriétés comburantes : Non comburant selon les critères CE.

Limites d'explosivité : Aucune donnée disponible

## 9.2. Autres informations

Indications complémentaires : Ne favorise normalement pas la combustion.

22/11/2016 FR (français) 3/6

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

## Réactivité

Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

### Stabilité chimique 10.2.

Stable dans les conditions normales

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

### 10.4. Conditions à éviter

Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).

### 10.5 Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

## Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

## Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé

pH: Non applicable

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé

pH: Non applicable

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé Mutagénicité sur les cellules germinales Non classé Cancérogénicité : Non classé Toxicité pour la reproduction : Non classé Toxicité spécifique pour certains organes cibles : Non classé

(exposition unique)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles

(exposition répétée)

: Non classé

Danger par aspiration : Non classé

## LUSTREUR TITANE BRILLANT ECLIPSE

> 21 mm<sup>2</sup>/s Viscosité, cinématique

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

### 12.1. **Toxicité**

Ecologie - général : Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.

### Hydrocarbures, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cycliques, <2% aromatiques CE50 Daphnie 1 > 1000 mg/l

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

## Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

## Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

# Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

## Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Eliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.

22/11/2016 FR (français) 4/6

# Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

Recommandations pour l'élimination des

déchets

: Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte

des déchets dangereux ou spéciaux.

Indications complémentaires : Ne pas jeter avec les ordures ménagères.

Ecologie - déchets : Ce produit dépend de la filière ECO DDS (déchet diffus spécifique).

## **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

## 14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR): Non applicableN° ONU (IMDG): Non applicableN° ONU (IATA): Non applicable

## 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (ADR) : Non applicable
Désignation officielle de transport (IMDG) : Non applicable
Désignation officielle de transport (IATA) : Non applicable

## 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

**ADR** 

Classe(s) de danger pour le transport (ADR) : Non applicable

**IMDG** 

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : Non applicable

IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : Non applicable

## 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) : Non applicable
Groupe d'emballage (IMDG) : Non applicable
Groupe d'emballage (IATA) : Non applicable

## 14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non Polluant marin : Non

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

## 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

## - Transport par voie terrestre

Non applicable

## - Transport maritime

Non applicable

# - Transport aérien

Non applicable

## 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

# RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

# 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

# 15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

## 15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

22/11/2016 FR (français) 5/6

# Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée

# **RUBRIQUE 16: Autres informations**

## Texte intégral des phrases H et EUH:

Asp. Tox. 1	Danger par aspiration, Catégorie 1	
Flam. Liq. 3	Liquides inflammables, Catégorie 3	
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, Catégorie 3	
H226	Liquide et vapeurs inflammables	
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires	
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges	

## FDS UE (Annexe II REACH)

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables

22/11/2016 FR (français) 6/6